



Bulletin trimestriel de conjoncture



Suivi de la conjoncture financière et bancaire
N° 139 – 1^{er} trimestre 2009

SOMMAIRE

Méthodologie	3
1. Synthèse	5
2. L'enquête auprès des Etablissements de Crédit	10
3. Les actifs financiers de la clientèle non financière	11
<i>Les placements des ménages</i>	<i>12</i>
<i>Les disponibilités des entreprises</i>	<i>13</i>
4. Les passifs financiers de la clientèle non financière	14
4.1 Concours consentis par les établissements de crédit locaux	14
<i>L'endettement des ménages</i>	<i>15</i>
<i>L'endettement des entreprises</i>	<i>16</i>
4.2 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit	17
5. Risques sectoriels	18
6. Rappel des taux	20
6.1 Taux réglementés	20
6.2 Principaux taux de marché	20
6.3 Taux de l'usure	20
7. Monnaie fiduciaire	21
7.1 Emission mensuelle de billets euros	21
7.2 Emission mensuelle de pièces euros	21

MÉTHODOLOGIE

1. Enquête

L'enquête de conjoncture, effectuée par l'IEDOM auprès des dirigeants des principaux établissements de crédit installés localement, est réalisée trimestriellement (6 établissements sont concernés).

Cette enquête comporte 14 questions. Les questions visent à saisir, sous forme de flèches, les évolutions (passées ou prévues) relatives aux dépôts et aux crédits ainsi que les opinions relatives à la situation de différents indicateurs (produit net bancaire, commissions, charges d'exploitation, provisions, résultat, effectifs, climat social et environnement économique). Les réponses sont pondérées en fonction de l'importance de l'activité de l'établissement interrogé (selon la question, la pondération est effectuée par les encours de crédits ou les encours de dépôts). Les chiffres ainsi obtenus donnent une mesure synthétique de l'écart entre la proportion des dirigeants qui estiment qu'il y a eu progression ou qu'une situation est en amélioration et celle des dirigeants jugeant qu'il y a eu fléchissement ou qu'une situation est en dégradation.

2. Actifs financiers

Les actifs financiers présentés ici ne concernent que les dépôts dans les banques locales, à la Banque Postale et au Trésor Public. Ils ne recensent donc pas les placements de la clientèle locale auprès des établissements extérieurs.

Les placements liquides ou à court terme regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils se partagent entre les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, livrets de développement durable et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés au taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et OPCVM monétaires).

L'épargne à long terme est constituée par les portefeuille-titres, les OPCVM non monétaires, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaire et les autres actifs (assurance vie essentiellement). Les données présentées ici ne sont pas exhaustives. En effet, ces informations n'incluent que partiellement les encours de contrats d'assurance vie souscrits auprès des établissements de crédit et ne comprennent pas les données relatives aux opérations des compagnies d'assurance intervenant dans l'île.

Les ménages regroupent les particuliers, les entrepreneurs individuels et les administrations privées, les entreprises correspondent aux sociétés non financières et les autres agents rassemblent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations publiques locales, les administrations centrales et les administrations de sécurité sociale.

3. Passifs financiers

Dans les passifs financiers, sont présentés d'abord les crédits octroyés par les établissements de crédit locaux et ensuite les crédits accordés par l'ensemble des EC.

Les établissements de crédit non installés localement et intervenant dans les DOM sont principalement la Caisse des Dépôts et Consignations, l'Agence Française de Développement, Dexia-Crédit Local de France, le Crédit foncier de France, la Caisse d'Aide sociale de l'Education nationale (CASDEN-Banque Populaire) et la Banque Européenne d'Investissement.

Les entrepreneurs individuels sont éclatés entre entreprises et ménages selon les types de crédits. Ainsi, les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs des entrepreneurs individuels sont comptabilisés dans les encours des ménages (avec les données des particuliers) et les autres catégories de crédit des « EI » ont été intégrées aux entreprises (avec la totalité des données des sociétés non financières).

Pour les entreprises (SNF et EI selon les cas), les crédits d'exploitation regroupent les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage tandis que les crédits d'investissement comprennent les crédits à l'équipement et le crédit-bail.

Pour les ménages (particuliers, administrations privées et entrepreneurs individuels selon les cas), les crédits à la consommation rassemblent les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et le crédit-bail.

Les autres agents regroupent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations centrales et de sécurité sociale.

4. Service central des risques (SCR) et SCR douteux

Le service central des risques (SCR) de la Banque de France recense, à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 euros de crédits par guichet bancaire et par entité juridique, les encours de crédits distribués par les établissements de crédit implantés sur le territoire français, en faveur d'entités juridiques dont le siège social se situe dans les DCOM. Cette source d'information permet, même si elle n'est pas exhaustive, une analyse sectorielle des encours de crédit. Elle est complétée par les statistiques collectées mensuellement par l'IEDOM sur les encours de créances douteuses déclarés localement par les établissements de crédit à partir d'un encours de 10 000 euros ainsi que les arriérés sociaux d'un montant supérieur à 22 500 euros et transmis par la Caisse Générale de Sécurité Sociale.

1. SYNTHÈSE

1. Evolution conjoncturelle

CONTEXTE INTERNATIONAL

Dans le contexte actuel de crise économique et financière, les actions entreprises par les Etats des principales puissances économiques mondiales semblent prendre un nouveau tournant. Alors que des plans de relance ont été annoncés successivement depuis la fin de l'année 2008, la coordination internationale en matière de gestion de la crise se renforce et se précise.

Ainsi, le sommet du G20 qui s'est tenu à Londres le 2 avril 2009 s'est achevé en jetant les bases d'un accord visant à sortir les économies de la crise par une amélioration de la régulation des systèmes financiers et la restauration de la confiance. Outre la création d'un Conseil de stabilité financière, qui assurera la supervision et la régulation financière, les membres du G20 ont décidé de renforcer les moyens alloués aux institutions financières internationales pour un montant total de 1.100 milliards de dollars. Le Fonds Monétaire International s'inscrit au centre de ce dispositif en bénéficiant du triplement de ses ressources (750 milliards de dollars). Son capital augmente de 250 milliards de dollars sous la forme de Droits de tirages spéciaux (DTS) et il obtient officiellement un mandat pour surveiller les économies mondiales, en collaboration avec le Conseil de stabilité financière.

En termes de politique monétaire, les banques centrales ont poursuivi le mouvement de détente monétaire. Alors que le taux directeur de la FED se situe depuis décembre 2008 dans une fourchette comprise entre 0 et 0,25 %, la BCE a baissé à sept reprises son principal taux pour le fixer à 1 % depuis le 13 mai 2009. Face à l'ampleur de la crise et le faible niveau atteint par les taux directeurs, les banques centrales se sont engagées progressivement vers des mesures moins traditionnelles que la simple fixation de taux directeur pour injecter des liquidités à travers les marchés financiers. Ainsi, la FED a annoncé en mars 2009 le rachat de 300 milliards de bons du Trésor américains, qui succède à sa précédente décision d'achat d'obligations liées à des crédits immobiliers. De son côté, la BCE a d'ores et déjà allongé la durée de ses prêts aux banques commerciales jusqu'à 12 mois et s'appête à racheter des obligations sécurisées adossées à des créances hypothécaires ou au secteur public pour un montant de 60 milliards d'euros.

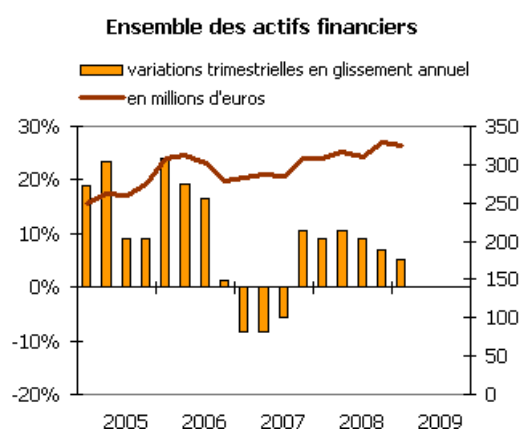
Sur la base d'indicateurs laissant espérer que le point bas de la crise est passé, les indices boursiers ont enregistré un net rebond à partir de mars 2009. De la même façon, le cours du pétrole affiche une nette reprise depuis le début de l'année 2009 tout comme le taux de change euro dollar qui est remonté au-dessus de 1,40.

CONTEXTE LOCAL

1.1 Les actifs financiers : légère baisse des dépôts collectés au 1^{er} trimestre 2009.

Après une fin d'année 2008 bien orientée avec une collecte des dépôts en hausse qui atteint un plus haut historique, celle-ci accuse un repli de -1,3 % au terme du 1^{er} trimestre 2009. L'encours global des **actifs financiers** détenus à Mayotte atteint néanmoins **324,2 millions d'euros**. Sur un an glissant, la croissance négative observée ce 1^{er} trimestre entame à peine la progression constatée de + 6,9 % entre décembre 2007 et décembre 2008, et s'établit à + 5,1 % pour la période mars 2008 - mars 2009.

Au cours du 1^{er} trimestre, la contraction de la collecte des actifs financiers des entreprises a largement pesé sur le repli observé. Ces dernières ont en effet vu l'ensemble de leurs dépôts diminuer de 7,7 millions d'euros soit - 8,8 % sur



le trimestre. Les arbitrages des entreprises en matière de gestion de trésorerie ont notablement affecté le compartiment des «Placements indexés sur les taux du marché» (certificats de dépôts et comptes à terme en particulier), qui diminue de plus de 7,3 millions d'euros en 3 mois.

Les ménages, premiers détenteurs d'actifs financiers sur la place (52,7 % de l'ensemble), voient pour leur part la croissance de leur encours préservée ce trimestre, avec 4,7 millions d'euros de progression, soit + 2,8 % ce trimestre après + 4 % le trimestre dernier. L'encours global atteint 170,8 millions d'euros.

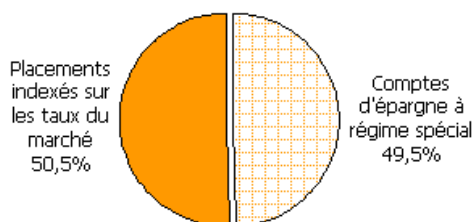
L'examen de la répartition par nature des actifs financiers détenus à Mayotte au terme du premier trimestre affiche peu d'évolution notable et reste dans les proportions suivantes : dépôts à vue pour 48 %, placements liquides ou à court terme 35 % et épargne à long terme 17 %.

Dans le détail, l'encours global des **dépôts à vue** collectés sur la place se contracte de 1,7 million d'euros ce trimestre (- 1,1 %), à 156 millions. La tendance sur un an reste néanmoins positive avec + 8,9 %. Pénalisé par la diminution de près de 2,5 millions d'euros des dépôts des autres agents et de 0,4 million de ceux des entreprises, l'encours global des dépôts à vue ne peut progresser au 1^{er} trimestre malgré une contribution positive des ménages à hauteur de 1,2 million d'euros (soit + 2 %, après + 1,9 million au dernier trimestre 2008, soit + 3,4 %).

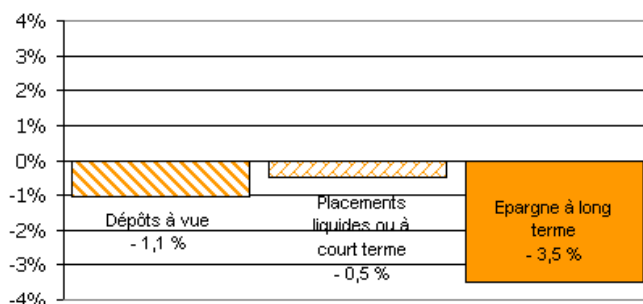


Second poste en volume de la collecte d'actifs après les dépôts à vue, les **placements liquides ou à court terme**¹ évoluent peu (- 0,5 % au 1^{er} trimestre) à 113,8 millions d'euros. La bonne progression des encours des ménages sur ce segment (+ 8,4 % ce trimestre soit + 5,5 millions d'euros, soutenu par la poussée des livrets ordinaires mais aussi par l'écho favorable donné à l'ouverture du livret A à la concurrence) et des autres agents (+ 4 % soit + 1,2 million d'euro) ne suffit pas à enrayer la baisse brutale de l'encours des entreprises (- 38,6 % soit - 7,3 millions, après + 21,3 % le trimestre précédent).

Structure des placements liquides ou à court terme



Evolution par rapport au 4^{ème} trimestre 2008



Enfin, les données des établissements de crédit concernant l'**épargne à long terme**, font état d'un encours de 54,4 millions d'euros au 31 mars 2009. Celles-ci ont cependant été révisées et enrichies de données complémentaires qui induisent des taux de croissance importants, à interpréter avec prudence. Les encours de contrats d'assurance-vie, en particulier, ont bénéficié de l'intégration de nouvelles informations concernant les avoirs des ménages, réévaluant sensiblement les montants et créant de fait une rupture avec l'antériorité.

L'épargne à long terme à Mayotte est détenue aux trois quarts par les ménages. L'intégration de nouvelles données évoquée ci-dessus établit une nouvelle distribution dans l'ordre des placements « préférés » des ménages mahorais qui se présente ainsi au terme du 1^{er} trimestre 2009 : les supports en assurance-vie (59 %), puis les placements à terme réglementés et plus particulièrement les plans d'épargne logement (31 %).

¹ Les placements liquides ou à court terme regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils se partagent entre les comptes d'épargne à régime spécial (notamment : livrets ordinaires, livrets d'épargne populaire, comptes d'épargne logement, CODEVI) et les produits indexés sur le taux du marché monétaire (notamment : comptes créditeurs à terme, OPCVM monétaires).

Ce sont enfin des supports d'épargne collective que sont les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (SICAV et FCP) qui recueillent 9 % de leurs placements à terme.

Si les « autres agents » se positionnent nettement en retrait des ménages quant à l'intérêt porté au compartiment de l'épargne à long terme (24,4 % de l'encours), les sociétés en sont quasiment absentes.

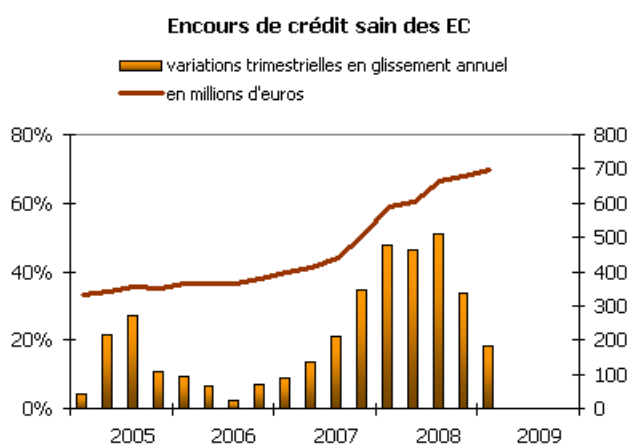
1.2 Les passifs financiers : essoufflement pour le second trimestre consécutif.

Au 31 mars 2009, le montant total des **concours bruts octroyés par l'ensemble des établissements de crédit** intervenant à Mayotte (représentés ou non localement) s'établit à 718 millions d'euros. La hausse constatée ce trimestre atteint 2,5 % et fait suite aux + 2,2 % enregistrés au 4^e trimestre 2008. Ces dernières évolutions sont cependant en retrait des taux de variations à deux chiffres constatés par deux fois en 2008 (1^{er} trimestre + 15,3 % et 3^e trimestre + 10,2 %), et traduisent un tassement de la progression des encours de crédit que confirment les variations en glissement annuel (graphique ci-dessous). La hausse de ce 1^{er} trimestre est avant tout tirée par les engagements des collectivités locales, dont les encours progressent de près de 10 %. Les crédits aux ménages (+ 0,9 %) et ceux aux entreprises (+ 0,1 %) connaissent en revanche un net ralentissement de croissance.

Comme illustré ci-contre, la progression en glissement annuel de l'encours de crédit sain est affectée par ces deux derniers trimestres en demi-teinte et passe à 18,3 %, après avoir évolué à une moyenne supérieure à 44 % tout au long de l'année 2008. Les créances douteuses brutes de l'ensemble des concours (toutes zones confondues), restent pour leur part stables à 3,2 %.

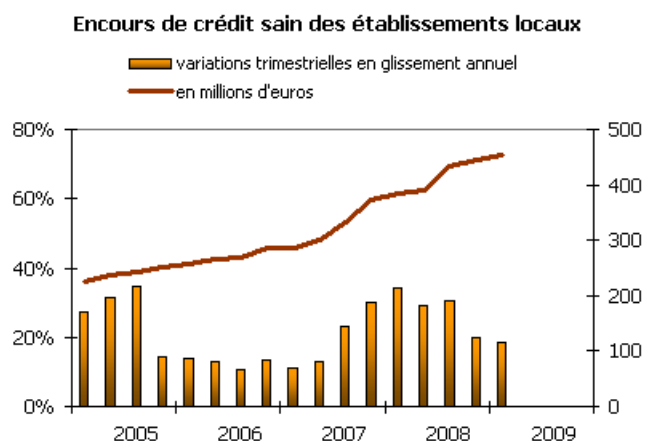
Comme évoqué plus haut, les entreprises locales, principales bénéficiaires des concours octroyés dans la Collectivité, ainsi que les ménages, contribuent peu ce trimestre à la progression de l'encours qui atteint cependant 17 millions d'euros.

Ce sont les collectivités locales qui, bien qu'occupant la troisième position (22,4 % de l'ensemble de l'encours sain) après les entreprises (40,2 %) et les ménages (31,3 %), ont le plus eu recours au crédit ce trimestre : + 13,9 millions d'euros pour atteindre un encours de 156 millions. Le recours massif au crédit par les collectivités locales, s'il concerne prioritairement le financement de leurs investissements (106 millions d'encours, + 9,3 % ce trimestre) est aussi orienté vers la satisfaction de leurs besoins de trésorerie (30 millions d'encours, + 4,9 %).

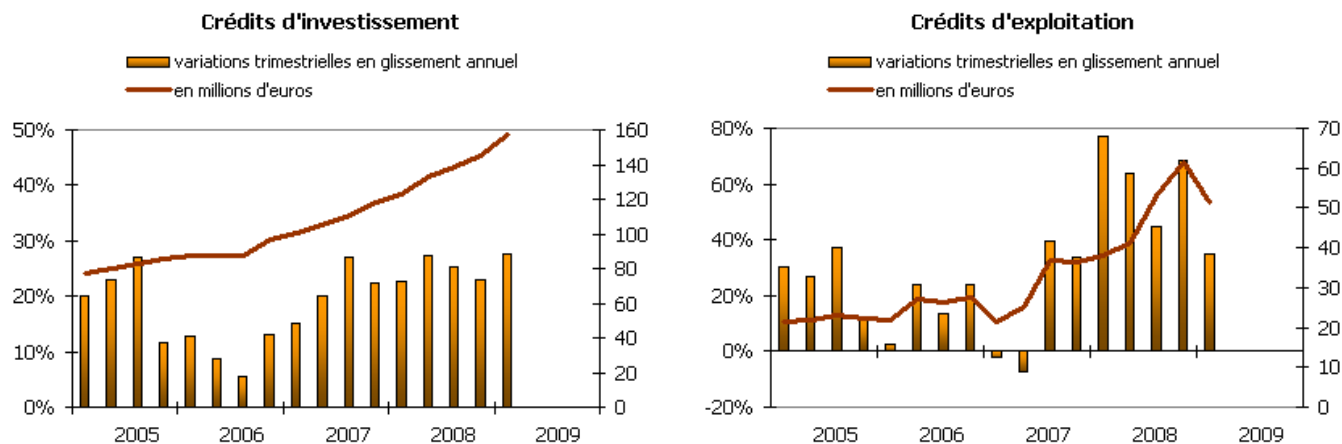


L'encours global de **crédits consentis par les établissements de crédit installés localement (ECIL)** s'établit à 473 millions d'euros (+ 18,2 % en glissement annuel, après + 19,6 % l'année précédente).

La qualité de l'encours de crédits consentis par les ECIL reste bonne, avec un taux de créances douteuses brutes identique au chiffre du dernier trimestre 2008 (4 %). Ces proportions sont les plus basses observées ces deux dernières années. En complément à cet indicateur du risque, il faut noter que le recours au provisionnement par les établissements de crédit locaux sur ces créances douteuses ou litigieuses est particulièrement bas sur la place mahoraise en comparaison des pratiques bancaires d'autres géographies ultramarines (41 % à Mayotte contre 65 % à La Réunion, 66 % en Martinique ou encore 80 % en Guyane).



Les entreprises, contreparties prépondérantes, représentent au terme de ce premier trimestre 2009 un volume d'affaires de 50 % du total de l'encours de créances saines des ECIL. Celui-ci s'est d'ailleurs accru de 27,4 % en un an (après + 31,2 % entre décembre 2007 et décembre 2008), pour atteindre 225,8 millions d'euros. La croissance de l'encours, avec deux trimestres consécutifs de ralentissement (+ 9,3 % au 3^e trimestre 2008, suivi de + 7,4 % puis + 0,7 % ce trimestre), laisse apparaître de réels signes d'essoufflement même si l'évolution sur un an reste impressionnante (+ 27,4 % après + 31,2 % de décembre 2007 à décembre 2008).



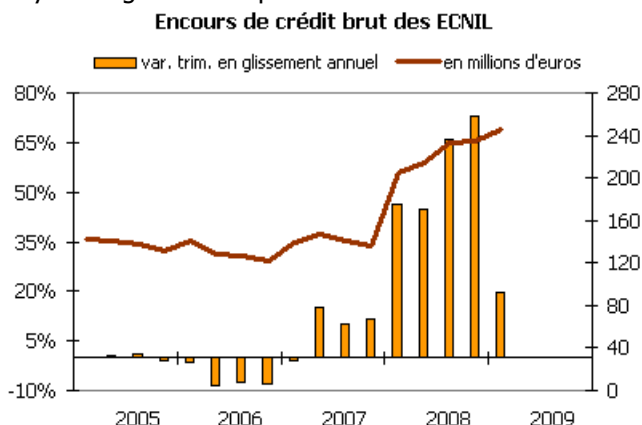
Composés à 93,6 % de crédits à l'équipement et à 6,4 % de crédit-bail, les crédits d'investissement des entreprises tirent assurément le chiffre de l'encours global vers le haut en l'étoffant de 11,4 millions d'euros ce trimestre (+ 7,8 %). Cette contribution positive est hélas contrecarrée par la baisse brutale de l'encours des crédits à court terme que sont les crédits d'exploitation (- 16,3 % ce trimestre, après + 15,7 % au 4^e trimestre 2008 et + 29,1 % le trimestre précédent), qui impacte négativement les encours de crédit aux entreprises pour près de 10 millions d'euros. Le seul poste des comptes ordinaires débiteurs, qui représente 51 % des financements à très court terme des entreprises s'affaïsse de 7,6 millions d'euros ce trimestre (- 22 %), suivi de près par les crédits de trésorerie dont l'encours diminue de plus de deux millions d'euros (- 9,4 %). Ces signes peuvent être annonciateurs d'un ajustement des besoins de trésorerie à un niveau d'activité en baisse (faiblesse des carnets de commande et de la commande publique en particulier).

Enfin, les crédits à l'habitat des entreprises, soutenus par la promotion immobilière locale, pourraient présenter le signe d'une possible reprise avec un encours ce trimestre en progression de + 3,8 %, à 17,3 millions, les variations trimestrielles n'ayant pas dépassé 1 % au cours des trois trimestres précédents.

Après les entreprises, les ménages constituent les seconds débiteurs des établissements de crédit locaux (46 % de l'ensemble des créances saines). Au 31 mars 2009, les crédits accordés aux ménages s'élèvent ainsi à 209 millions d'euros, affichant une variation positive de 1 % ce trimestre (+ 2,1 millions d'euros), là aussi en retrait des évolutions antérieures (5 % de croissance moyenne sur toute l'année 2008).

L'activité de financement par les **établissements de crédit non installés localement (ECNIL)** a été très intense en 2008, l'ensemble des concours bruts ayant augmenté de près de 100 millions d'euros en un an (+ 73 %). Le 1^{er} trimestre s'achève sur un encours de 245 millions d'euros, en progression de 9,6 millions soit 4,1 % de croissance. Les établissements hors zone captent un volume d'affaires qui avoisine 34 % de l'ensemble des concours bruts consentis sur la place (toutes zones confondues), chiffre relativement stable depuis deux ans.

En matière de crédit, les collectivités locales sollicitent particulièrement les établissements hors zone : 91 % de leurs financements sont octroyés par ces derniers. Les concours qui leur sont consentis présentent une croissance dynamique, comme le confirment les chiffres de ce trimestre (+ 7,9 % après + 3,6 % au trimestre précédent). C'est un partenariat



qui s'illustre particulièrement en matière de financement des investissements puisque les crédits à l'équipement des collectivités locales voient leur volume s'étoffer globalement de 9 millions d'euros ce trimestre (+ 9,5 % sur le trimestre et + 19 % en un an).

Par ailleurs, outre l'accroissement du volume d'activité, singulièrement au premier trimestre 2008, le reclassement en crédits sains d'importantes masses de créances douteuses au cours du quatrième trimestre 2007 (30,3 millions d'euros), a profondément assaini la qualité des engagements en 2008. Le taux de créances douteuses brutes a ainsi été fortement réduit et, s'il atteignait 17,3 % en moyenne sur l'année 2007, ne s'établit plus qu'à 0,7 % pour l'année 2008 en ce qui concerne les ECNIL. Il n'y a donc pas de remontée du risque en ce début d'année, le taux constaté au 1^{er} trimestre restant identique à celui du dernier trimestre 2008, soit 1,7 %.

Enfin, se dessine peut-être pour les établissements hors zone, une tendance au « désengagement » relatif des flux de financement aux entreprises, au bénéfice des collectivités locales, à confirmer dans les trimestres à venir.

2. Les risques recensés au SCR

A fin mars 2009, l'encours total des risques recensés par le Service central des risques (SCR) de la Banque de France sur les entreprises de Mayotte (ainsi que les administrations publiques et autres personnes morales) s'élevait à 534 millions d'euros. Quatre secteurs (« Administrations publiques » : 29,2 %, « Activités immobilières » : 19,3 %, « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » : 11,3 % et « Construction » : 10,5 %) concentrent plus de 70 % des engagements répertoriés par le SCR (à partir du seuil déclaratif de 25 000 euros de crédits par guichet bancaire et par entité juridique), soit un encours de 376 millions d'euros.

3. Perspectives

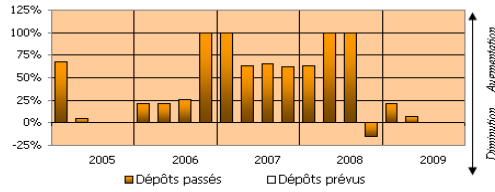
Les **soldes d'opinions des dirigeants des établissements de crédit** interrogés par l'IEDOM au second trimestre 2009, semblent traduire un certain attentisme en matière de perspectives de reprise de la collecte de dépôt au 3^e trimestre 2009, cela dans une conjoncture socialement dégradée (recrudescence des conflits sociaux et premiers signes de vulnérabilité des ménages, hausse des incidents de paiement,...).

En matière d'octroi de crédits, il y a rupture entre les perspectives entrevues par les dirigeants sur le crédit à court terme et sur le crédit à long terme. Contrairement aux constats établis ce trimestre en la matière, les dirigeants estiment désormais majoritairement que l'on pourrait voir les concours à court terme, en particulier auprès des entreprises (destinés à financer l'exploitation) et dans une moindre mesure auprès des ménages, croître ou pour le moins se maintenir, mais craignent que les engagements à plus long terme destinés à financer l'investissement des entreprises (crédit d'équipement en particulier) et l'habitat des ménages soient rendus difficiles par le manque de visibilité sur la conjoncture à venir, trahissant là aussi un certain attentisme.

Au regard des opinions exprimées, les impressions des dirigeants semblent s'accorder sur la dégradation pressentie de leur résultat pour le trimestre à venir, ceci dans un contexte de baisse de leur produit net bancaire, mais surtout d'une anticipation de forte croissance de leurs charges d'exploitation. Enfin, les établissements de crédit restent très attentifs aux évolutions du climat social et à l'environnement économique et financier, tant au plan local qu'international.

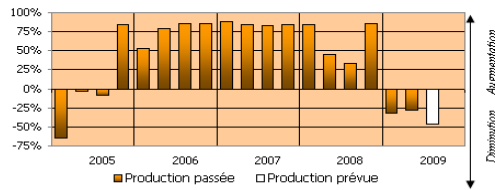
2. L'ENQUÊTE AUPRÈS DES ETABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Collecte des dépôts

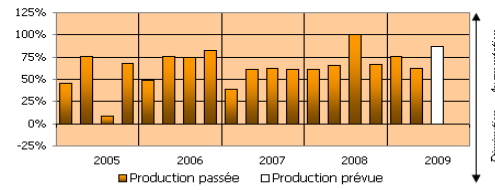


Soldes d'opinions des dirigeants
(BFC-OI, BRED-BP, BR, CRCAMR)

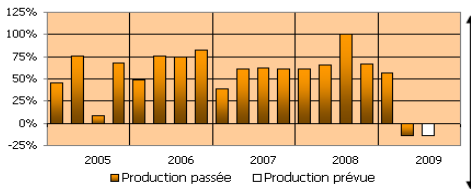
Crédits d'équipement aux entreprises



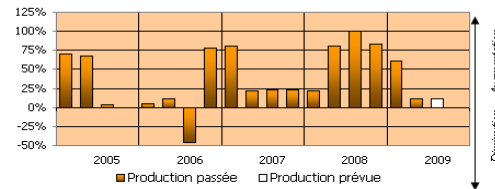
Crédits d'exploitation aux entreprises



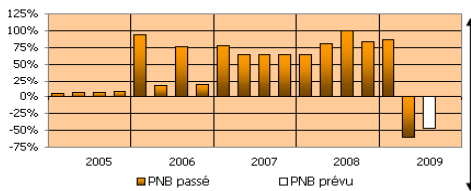
Crédits à l'habitat des particuliers



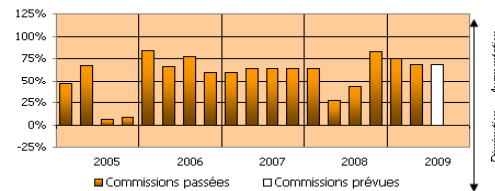
Crédits à la consommation des particuliers



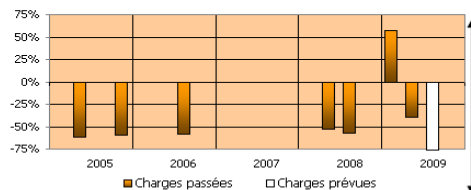
Produit net bancaire



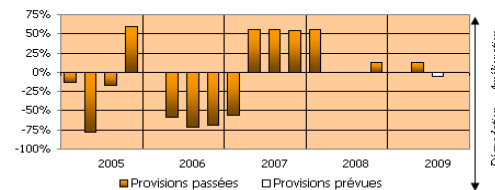
Commissions



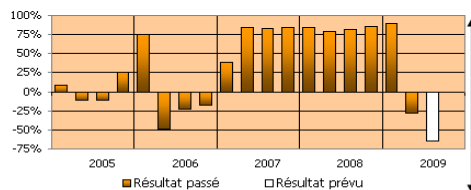
Charges d'exploitation



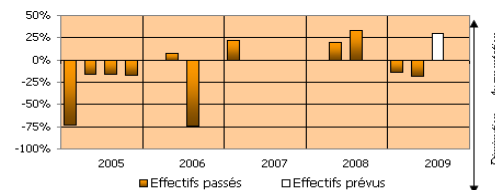
Coût du risque



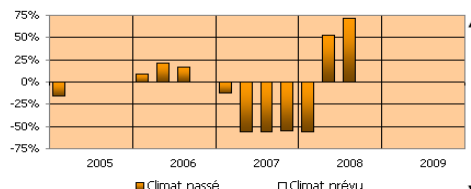
Résultat



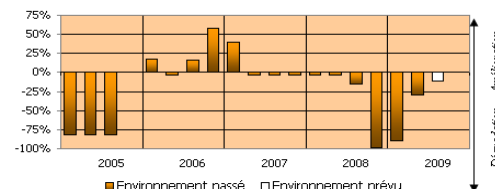
Effectifs



Climat social



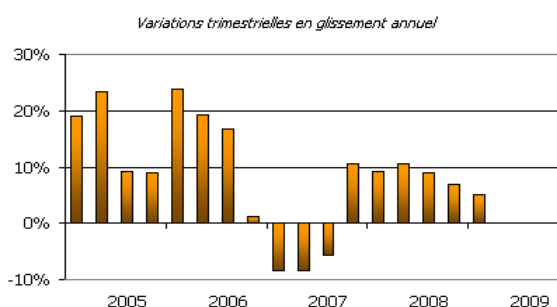
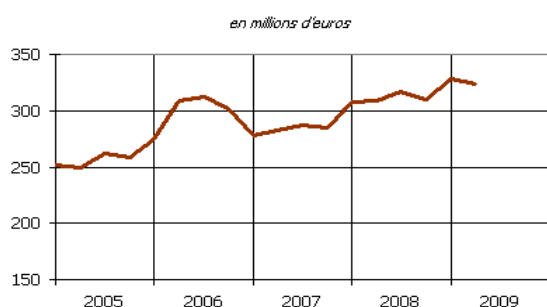
Environnement économique



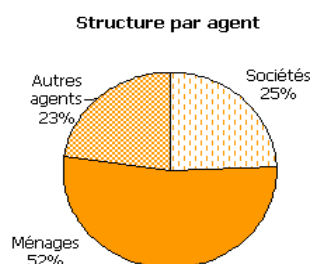
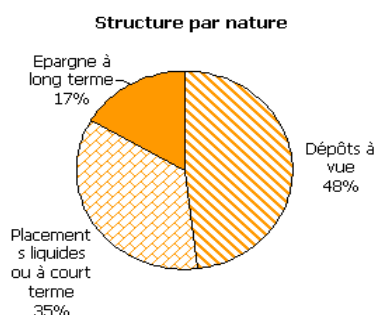
3. LES ACTIFS FINANCIERS DE LA CLIENTÈLE NON FINANCIÈRE

	Montants en millions au									Variations	
	31-mars-04	31-mars-05	31-mars-06	31-mars-07	31-mars-08	30-juin-08	30-sept.-08	31-déc.-08	31-mars-09	1 an	1 trim.
Sociétés	59,837	57,252	94,095	77,127	76,280	75,496	72,692	87,138	79,488	4,2%	-8,8%
Dépôts à vue	49,599	26,985	37,074	42,908	59,402	59,902	57,002	68,119	67,748	14,1%	-0,5%
Placements liquides ou à court terme	10,238	30,267	56,888	34,071	16,718	15,437	15,550	18,860	11,583	-30,7%	-38,6%
Comptes d'épargne à régime spécial	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	-	-
Placements indexés sur les taux du marché	10,238	30,267	56,888	34,071	16,718	15,437	15,550	18,860	11,583	-30,7%	-38,6%
dont comptes à terme	4,531	8,079	8,857	4,636	4,841	5,598	6,375	8,578	6,359	31,4%	-25,9%
dont OPCVM monétaires	0,000	0,000	1,071	2,042	1,814	1,430	1,416	2,067	2,067	13,9%	0,0%
dont certificats de dépôts	5,615	21,975	46,593	26,830	9,185	7,945	7,295	7,920	3,157	-65,6%	-60,1%
Epargne à long terme	0,000	0,000	0,133	0,148	0,160	0,157	0,140	0,159	0,157	-1,9%	-1,3%
dont OPCVM non monétaires	0,000	0,000	0,045	0,047	0,067	0,067	0,066	0,070	0,068	1,5%	-2,9%
Ménages	72,689	85,043	103,916	125,347	152,411	157,766	159,709	166,067	170,779	12,1%	2,8%
Dépôts à vue	28,791	30,138	39,806	49,213	55,617	57,249	55,890	57,793	58,958	6,0%	2,0%
Placements liquides ou à court terme	37,647	45,310	45,172	52,303	58,285	60,064	62,987	65,357	70,866	21,6%	8,4%
Comptes d'épargne à régime spécial	27,716	36,610	37,831	38,700	44,204	43,566	43,320	46,139	54,643	23,6%	18,4%
Livrets ordinaires	26,712	35,015	35,709	36,345	41,707	40,949	40,738	42,188	48,188	15,5%	14,2%
Livrets A et bleus	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,868	3,193	-	267,9%
Livrets jeunes	0,002	0,002	0,001	0,037	0,041	0,043	0,041	0,065	0,078	90,2%	20,0%
Livrets d'épargne populaire	0,008	0,009	0,010	0,021	0,000	0,000	0,000	0,055	0,032	-	-41,8%
CODEVI	0,047	0,061	0,060	0,096	0,096	0,106	0,114	0,157	0,176	83,3%	12,1%
Comptes d'épargne logement	0,947	1,523	2,051	2,201	2,360	2,467	2,806	2,976	2,976	26,1%	6,1%
Placements indexés sur les taux du marché	9,931	8,700	7,341	13,603	14,081	16,498	19,667	19,218	16,223	15,2%	-15,6%
dont comptes à terme	4,066	3,201	2,815	8,083	11,178	13,814	17,219	17,748	14,919	33,5%	-15,9%
dont bons de caisse	5,845	5,413	3,981	2,943	1,764	1,676	1,483	0,753	0,718	-59,3%	-4,6%
dont OPCVM monétaires	0,000	0,000	0,416	2,378	0,817	0,778	0,741	0,574	0,574	-29,7%	0,0%
Epargne à long terme	6,251	9,595	18,938	23,831	38,509	40,453	40,832	42,917	40,955	6,4%	-4,6%
Plans d'épargne logement	5,798	7,958	9,863	10,863	11,570	12,056	11,895	12,518	12,594	8,9%	0,6%
Plans d'épargne populaire	0,408	0,360	0,349	0,282	0,248	0,183	0,179	0,181	0,181	-27,0%	0,0%
Autres comptes d'épargne	0,045	0,006	0,015	0,041	0,034	0,035	0,036	0,037	0,037	8,8%	0,0%
Portefeuille-titres	0,000	0,000	0,514	0,542	0,250	0,253	0,174	0,127	0,165	-34,0%	29,9%
OPCVM non monétaires	0,000	0,536	1,959	2,592	3,012	3,165	3,467	3,851	3,621	20,2%	-6,0%
Contrats d'assurance-vie	0,000	0,735	6,238	9,511	23,395	24,761	25,081	26,203	24,357	4,1%	-7,0%
Autres agents	76,883	107,012	110,824	80,242	79,750	83,960	78,149	75,238	73,969	-7,2%	-1,7%
Dépôts à vue	22,854	31,611	31,332	28,945	28,315	32,200	34,551	31,841	29,375	3,7%	-7,7%
Placements liquides ou à court terme	41,203	41,914	64,501	38,024	38,160	38,486	30,324	30,123	31,320	-17,9%	4,0%
Comptes d'épargne à régime spécial	0,786	1,176	1,779	1,359	1,426	1,495	1,762	1,408	1,706	19,6%	21,2%
Placements indexés sur les taux du marché	40,417	40,738	62,722	36,665	36,734	36,991	28,562	28,715	29,614	-19,4%	3,1%
dont comptes à terme	39,820	40,063	62,057	35,473	35,254	35,401	27,223	27,367	28,347	-19,6%	3,6%
Epargne à long terme	12,826	33,487	14,991	13,273	13,275	13,274	13,274	13,274	13,274	0,0%	0,0%
TOTAL	209,409	249,307	308,835	282,716	308,441	317,222	310,550	328,443	324,236	5,1%	-1,3%
Dépôts à vue	101,244	88,734	108,212	121,066	143,334	149,351	147,443	157,753	156,081	8,9%	-1,1%
Placements liquides ou à court terme	89,088	117,491	166,561	124,398	113,163	113,987	108,861	114,340	113,769	0,5%	-0,5%
Comptes d'épargne à régime spécial	28,502	37,786	39,610	40,059	45,630	45,061	45,082	47,547	56,349	23,5%	18,5%
Placements indexés sur les taux du marché	60,586	79,705	126,951	84,339	67,533	68,926	63,779	66,793	57,420	-	-
Epargne à long terme	19,077	43,082	34,062	37,252	51,944	53,884	54,246	56,350	54,386	4,7%	-3,5%

Ensemble des actifs financiers

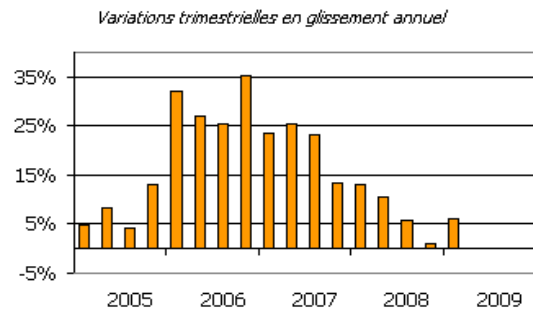


Structure des actifs financiers au 31 mars 2009

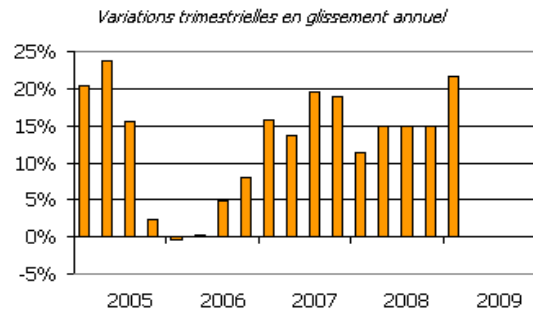
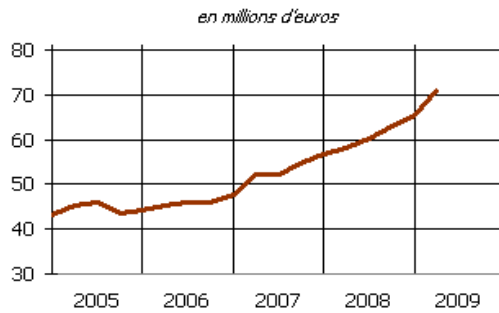


Les placements des ménages

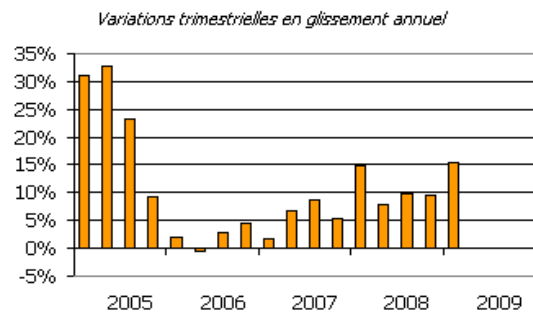
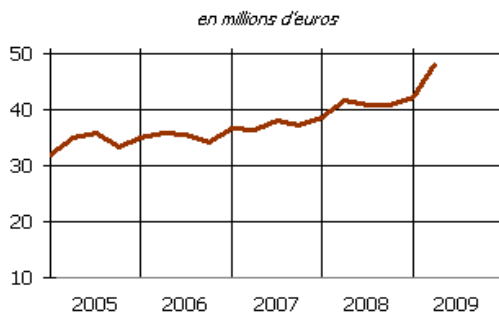
Dépôts à vue



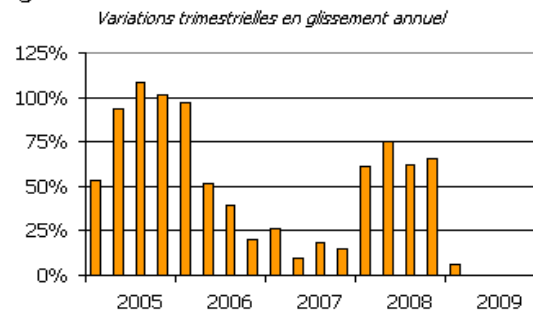
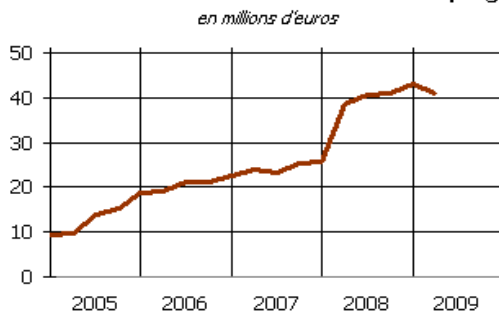
Placements liquides ou à court terme



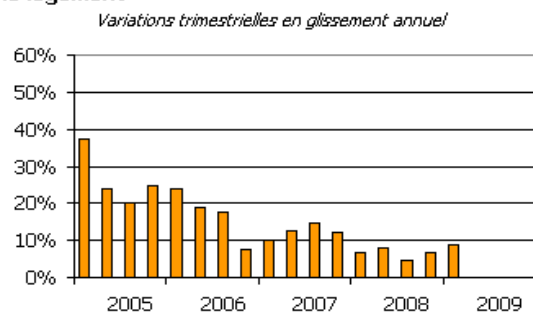
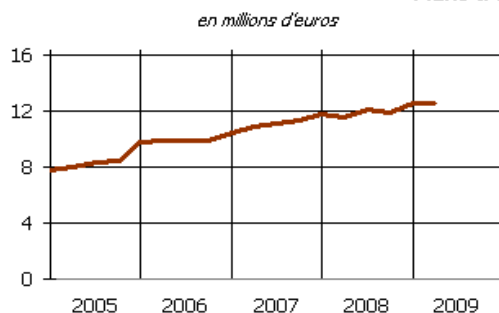
Livrets ordinaires



Epargne à long terme



Plans d'épargne logement

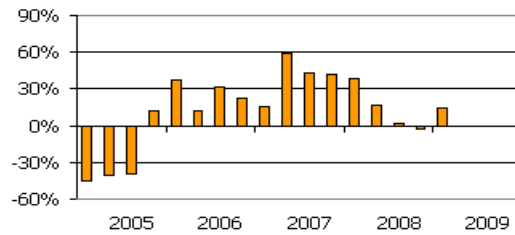


Les disponibilités des entreprises

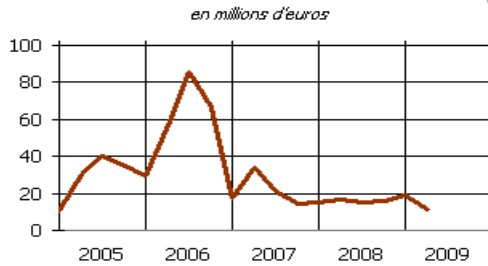
Dépôts à vue



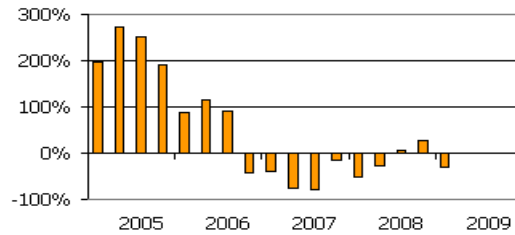
Variations trimestrielles en glissement annuel



Placements liquides ou à court terme



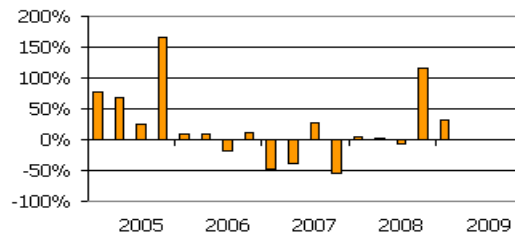
Variations trimestrielles en glissement annuel



Dépôts à terme



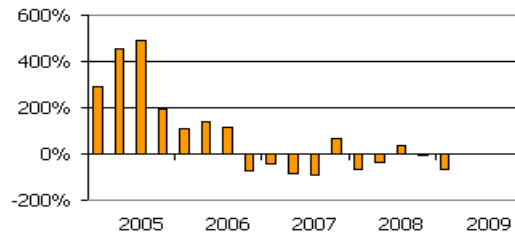
Variations trimestrielles en glissement annuel



Certificats de dépôt

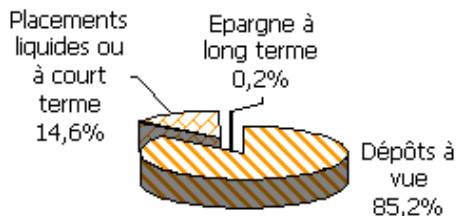


Variations trimestrielles en glissement annuel

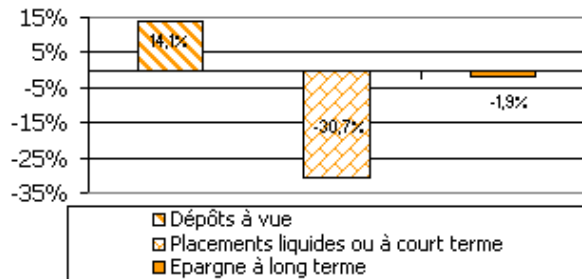


Structure des actifs financiers des entreprises par nature au 31 mars 2009

Répartition



Variations en glissement annuel - 1er trimestre 2009

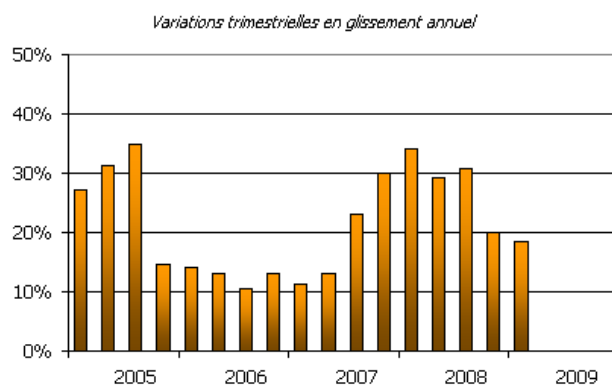
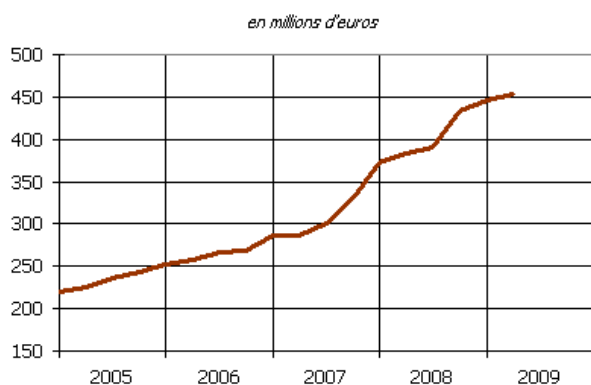


4. LES PASSIFS FINANCIERS DE LA CLIENTÈLE NON FINANCIÈRE

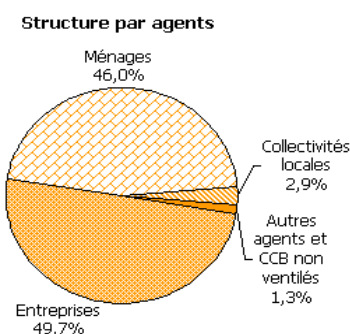
4.1 Concours consentis par les établissements de crédit locaux

	Montants en millions au									Variations	
	31-mars-04	31-mars-05	31-mars-06	31-mars-07	31-mars-08	30-juin-08	30-sept.-08	31-déc.-08	31-mars-09	1 an	1 trim.
Entreprises	88,607	101,242	113,895	130,172	177,172	190,947	208,718	224,062	225,738	27,4%	0,7%
Crédits d'exploitation	16,484	21,500	21,998	21,536	38,108	41,141	53,121	61,473	51,475	35,1%	-16,3%
Créances commerciales	4,032	3,506	3,760	4,632	4,150	4,412	4,250	5,052	4,742	14,3%	-6,1%
Crédits de trésorerie	8,289	11,067	13,542	11,423	14,478	17,767	21,006	22,794	20,658	42,7%	-9,4%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	1,235	1,392	2,499	2,100	3,233	3,125	3,772	4,077	3,883	20,1%	-4,8%
Comptes ordinaires débiteurs	4,163	6,927	4,696	5,481	19,480	18,962	27,865	33,627	26,075	33,9%	-22,5%
Affecturage	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	-	-
Crédits d'investissement	64,214	77,179	87,070	100,190	122,783	133,434	139,069	145,474	156,846	27,7%	7,8%
Crédits à l'équipement	61,167	74,207	79,929	90,832	111,274	121,957	128,332	135,335	146,883	32,0%	8,5%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	11,634	8,301	7,740	7,005	8,089	7,945	8,276	8,502	8,254	2,0%	-2,9%
Crédit-bail	3,047	2,972	7,141	9,358	11,509	11,477	10,737	10,139	9,963	-13,4%	-1,7%
Crédits à l'habitat	7,909	2,563	4,772	7,779	16,281	16,372	16,528	16,677	17,308	6,3%	3,8%
Autres crédits	0,000	0,000	0,055	0,667	0,000	0,000	0,000	0,438	0,109	-	-75,1%
Ménages	78,676	98,543	118,596	134,127	173,486	182,985	196,639	206,933	209,054	20,5%	1,0%
Crédits à la consommation	46,866	58,626	68,532	74,148	96,062	102,016	108,647	113,782	114,830	19,5%	0,9%
Crédits de trésorerie	42,456	54,379	60,966	65,549	86,709	92,601	98,884	104,086	105,352	21,5%	1,2%
Comptes ordinaires débiteurs	4,376	4,138	4,064	3,614	4,085	4,055	4,411	4,387	4,169	2,1%	-5,0%
Crédit-bail	0,034	0,109	3,502	4,985	5,268	5,360	5,352	5,309	5,309	0,8%	0,0%
Crédits à l'habitat	31,738	39,909	49,979	59,979	77,424	80,969	87,946	93,112	94,174	21,6%	1,1%
Autres crédits	0,072	0,008	0,085	0,000	0,000	0,000	0,046	0,039	0,050	-	28,2%
Collectivités locales	3,323	19,484	17,884	14,544	27,103	9,027	21,820	9,868	13,332	-50,8%	35,1%
Crédits d'exploitation	1,147	0,468	0,020	0,001	16,978	2,774	15,374	5,743	5,744	-66,2%	0,0%
Crédits de trésorerie	0,000	0,000	0,000	0,000	14,379	0,040	12,689	2,943	2,943	-79,5%	0,0%
Comptes ordinaires débiteurs	1,147	0,468	0,020	0,001	2,599	2,734	2,685	2,800	2,801	7,8%	0,0%
Crédits d'investissement	2,176	14,389	13,488	10,437	6,325	6,253	6,446	2,625	2,588	-59,1%	-1,4%
Crédits à l'équipement	2,176	14,378	13,450	10,426	6,274	6,253	6,333	2,520	2,492	-60,3%	-1,1%
Crédit-bail	0,000	0,011	0,038	0,011	0,051	0,000	0,113	0,105	0,096	88,2%	-8,6%
Crédits à l'habitat	0,000	4,627	4,376	4,106	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	-	-
Autres crédits	0,000	0,000	0,000	0,000	3,800	0,000	0,000	1,500	5,000	31,6%	233,3%
Autres agents et CCB non ventilés	6,525	6,127	6,623	6,949	5,689	6,707	5,912	5,618	5,875	3,3%	4,6%
Total encours sain	177,131	225,396	256,998	285,792	383,450	389,666	433,089	446,481	453,999	18,4%	1,7%
Créances douteuses brutes	8,219	11,299	10,668	12,829	16,798	18,889	19,416	18,647	19,004	13,1%	1,9%
Créances douteuses nettes	3,954	5,300	5,019	6,303	10,288	11,973	12,117	11,194	11,252	9,4%	0,5%
<i>dont entreprises</i>	2,241	3,047	2,765	4,007	6,942	8,398	8,374	6,891	6,799	-2,1%	-1,3%
<i>dont ménages</i>	1,683	2,102	2,181	2,205	3,019	3,293	3,505	4,151	4,262	41,2%	2,7%
Provisions	4,265	5,999	5,649	6,526	6,510	6,916	7,299	7,453	7,752	19,1%	4,0%
Total encours brut	185,350	236,695	267,666	298,621	400,248	408,555	452,505	465,128	473,003	18,2%	1,7%
Taux de créances douteuses	4,4%	4,8%	4,0%	4,3%	4,2%	4,6%	4,3%	4,0%	4,0%	-0,2	0,0
Taux de provisionnement	51,9%	53,1%	53,0%	50,9%	38,8%	36,6%	37,6%	40,0%	40,8%	2,0	0,8

Encours de crédit sain des EC locaux



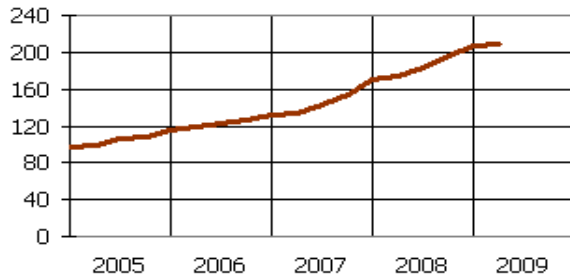
Structure des passifs financiers au 31 mars 2009



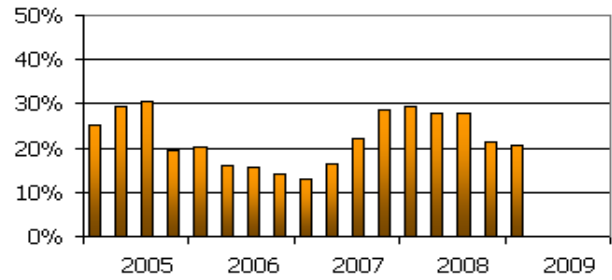
L'endettement des ménages

Ensemble des concours

en millions d'euros

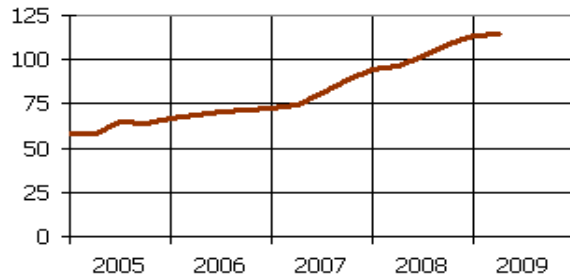


Variations trimestrielles en glissement annuel

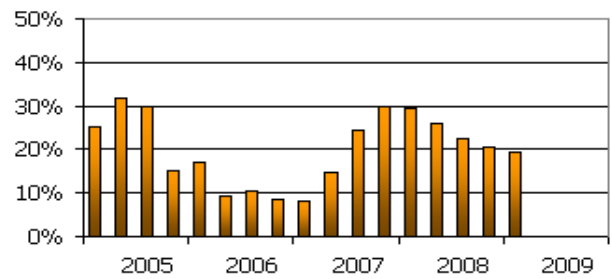


Crédits à la consommation

en millions d'euros

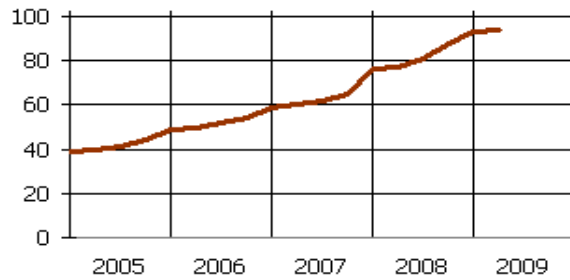


Variations trimestrielles en glissement annuel

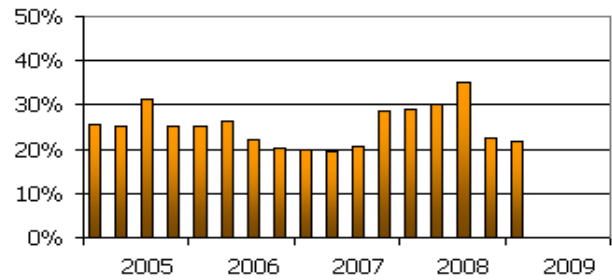


Crédits à l'habitat

en millions d'euros

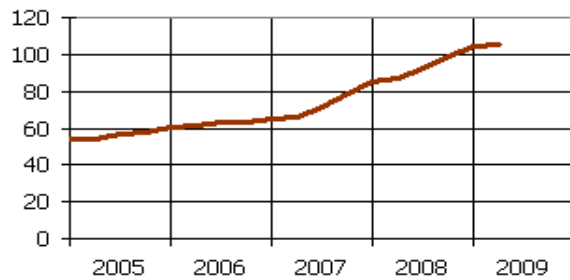


Variations trimestrielles en glissement annuel

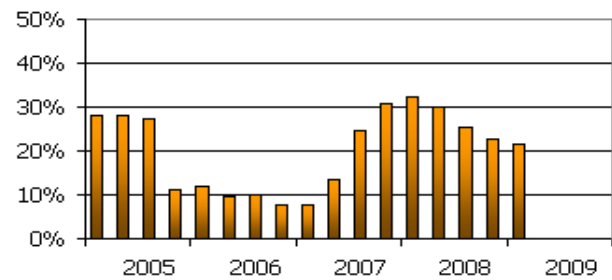


Crédits de trésorerie

en millions d'euros

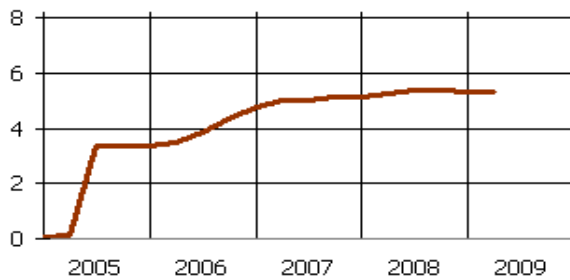


Variations trimestrielles en glissement annuel

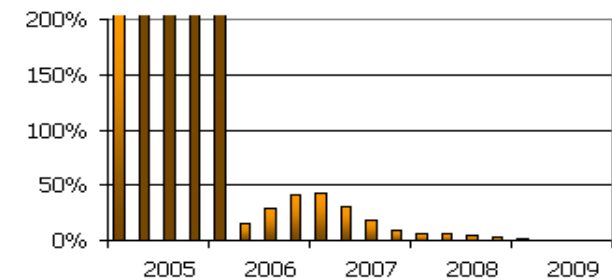


Crédit-bail

en millions d'euros



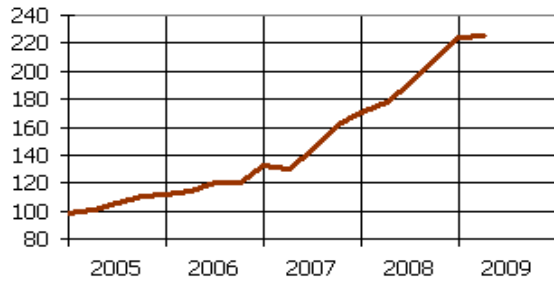
Variations trimestrielles en glissement annuel



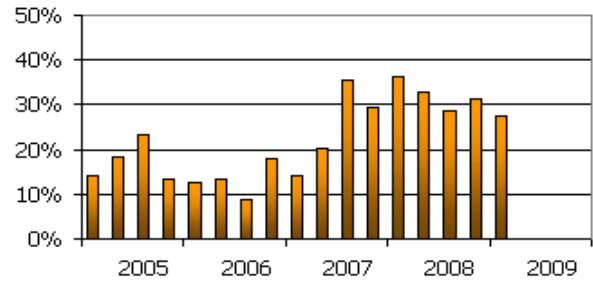
L'endettement des entreprises

Ensemble des concours

en millions d'euros



Variations trimestrielles en glissement annuel

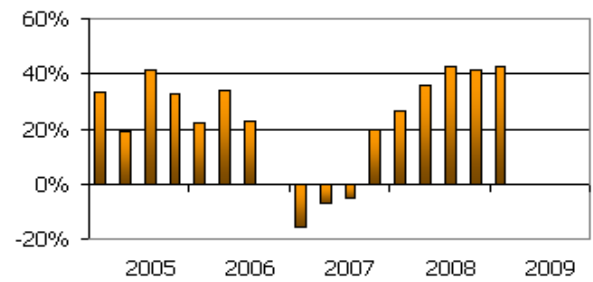


Crédits de trésorerie

en millions d'euros

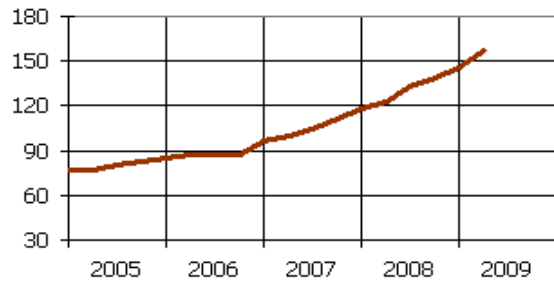


Variations trimestrielles en glissement annuel

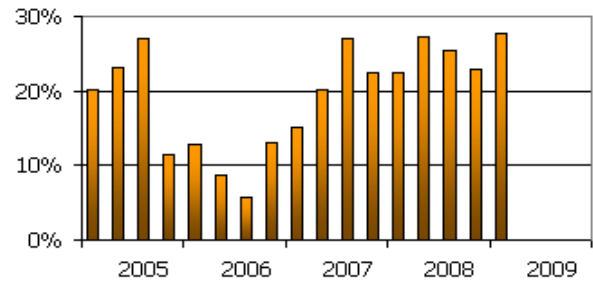


Crédits d'investissement

en millions d'euros



Variations trimestrielles en glissement annuel

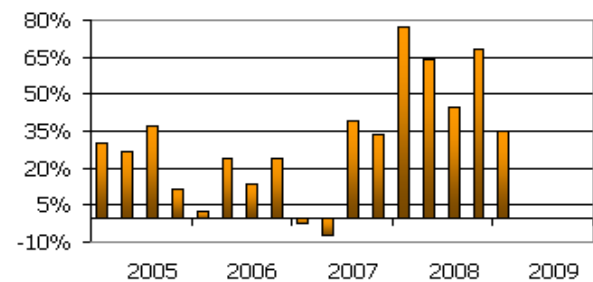


Crédits d'exploitation

en millions d'euros

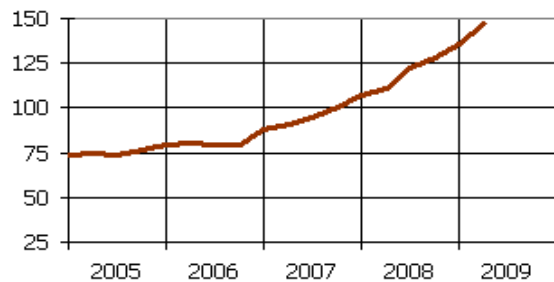


Variations trimestrielles en glissement annuel

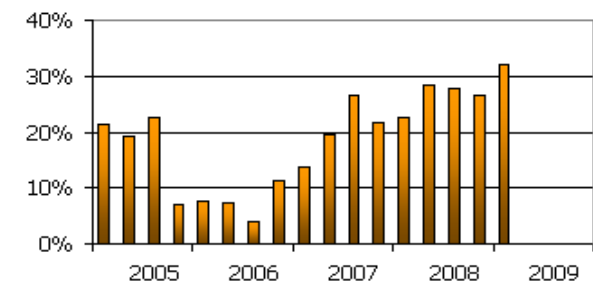


Crédits d'équipement

en millions d'euros



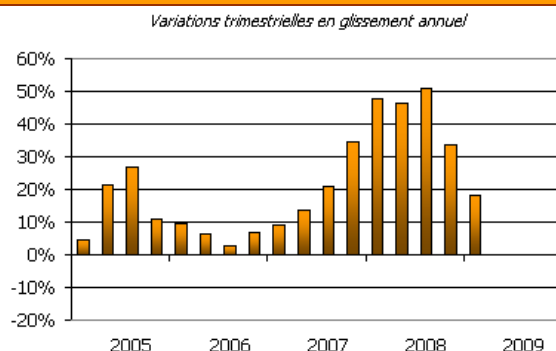
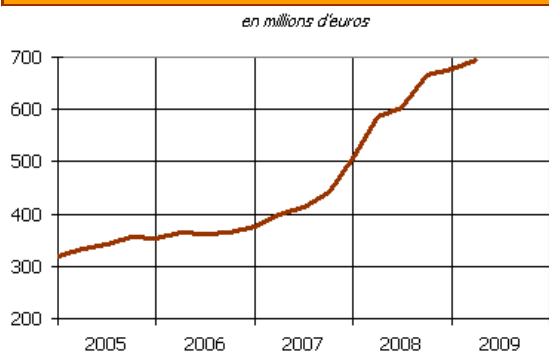
Variations trimestrielles en glissement annuel



4.2 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit

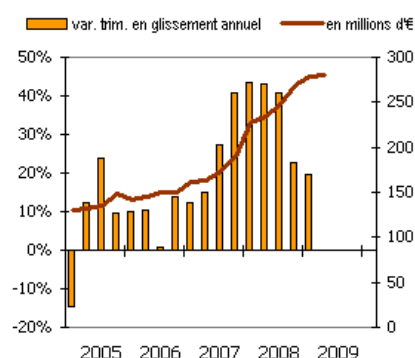
	Montants en millions au									Variations	
	31-mars-04	31-mars-05	31-mars-06	31-mars-07	31-mars-08	30-juin-08	30-sept.-08	31-déc.-08	31-mars-09	1 an	1 trim.
Entreprises	154,699	132,074	145,100	162,724	233,536	247,656	268,107	279,241	279,424	19,6%	0,1%
Crédits d'exploitation	16,484	21,500	22,338	21,687	38,850	41,545	54,772	62,748	52,268	34,5%	-16,7%
Créances commerciales	4,032	3,506	3,760	4,632	5,052	4,150	4,412	4,250	4,742	14,3%	-6,1%
Crédits de trésorerie	8,289	11,067	13,542	11,423	14,478	17,939	21,324	22,904	20,759	43,4%	-9,4%
dont entrepreneurs individuels	1,235	1,392	2,499	2,100	3,233	3,125	3,772	4,077	3,883	20,1%	-4,8%
Comptes ordinaires débiteurs	4,163	6,927	4,696	5,481	19,601	18,962	27,865	33,627	26,075	33,0%	-22,5%
Affacturage	0,000	0,000	0,340	0,151	0,621	0,232	1,333	1,165	0,692	11,4%	-40,6%
Crédits d'investissement	79,132	78,454	89,491	105,378	134,820	146,284	153,868	157,321	169,077	25,4%	7,5%
Crédits à l'équipement	76,085	75,482	82,114	95,737	122,495	133,877	142,125	146,186	158,266	29,2%	8,3%
dont entrepreneurs individuels	11,634	8,301	7,811	7,050	8,134	7,990	8,276	8,299	8,299	2,0%	-2,9%
Crédit-bail	3,047	2,972	7,377	9,641	12,325	12,407	11,743	11,135	10,811	-12,3%	-2,9%
Crédits à l'habitat	55,043	28,479	29,969	32,154	57,461	57,535	57,240	56,672	55,976	-2,6%	-1,2%
Autres crédits	4,040	3,641	3,302	3,505	2,405	2,292	2,227	2,500	2,103	-12,6%	-15,9%
Ménages	78,677	98,543	118,596	140,526	181,006	191,064	204,712	215,223	217,183	20,0%	0,9%
Crédits à la consommation	46,866	58,626	68,532	75,901	98,492	104,710	111,438	116,707	117,847	19,7%	1,0%
Crédits de trésorerie	42,456	54,379	60,966	67,302	89,139	95,295	101,675	107,011	108,369	21,6%	1,3%
Comptes ordinaires débiteurs	4,376	4,138	4,064	3,614	4,085	4,055	4,411	4,387	4,169	2,1%	-5,0%
Crédit-bail	0,034	0,109	3,502	4,985	5,268	5,360	5,352	5,309	5,309	0,8%	0,0%
Crédits à l'habitat	31,739	39,909	49,979	64,625	82,514	86,354	93,228	98,477	99,286	20,3%	0,8%
Autres crédits	0,072	0,008	0,085	0,000	0,000	0,000	0,046	0,039	0,050	-	28,2%
Collectivités locales	76,741	94,437	84,983	74,832	129,615	120,380	149,405	142,067	155,963	20,3%	9,8%
Crédits d'exploitation	1,147	0,468	0,020	0,001	16,978	2,774	32,874	31,643	33,044	N.S.	4,4%
Crédits de trésorerie	0,000	0,000	0,000	0,000	14,379	0,040	30,189	28,843	30,243	-	-4,9%
Comptes ordinaires débiteurs	1,147	0,468	0,020	0,001	2,599	2,734	2,685	2,800	2,801	7,8%	0,0%
Crédits d'investissement	43,583	61,598	57,041	51,378	93,328	103,935	102,933	97,225	106,220	13,8%	9,3%
Crédits à l'équipement	43,583	61,587	57,003	51,367	93,277	103,935	102,820	97,120	106,124	13,8%	9,3%
Crédit-bail	0,000	0,011	0,038	0,011	0,051	0,000	0,113	0,105	0,096	88,2%	-8,6%
Crédits à l'habitat	0,046	4,627	4,376	4,106	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	-	-
Autres crédits	31,965	27,744	23,546	19,347	19,309	13,671	13,598	13,199	16,699	-13,5%	26,5%
Autres agents et CCB non ventilés	9,576	8,634	16,585	20,098	43,294	43,418	42,583	41,209	42,250	-2,4%	2,5%
Total encours sain	319,693	333,688	365,264	398,180	587,451	602,518	664,807	677,740	694,820	18,3%	2,5%
Créances douteuses brutes	8,837	46,003	43,277	40,260	17,682	19,811	20,707	22,756	23,191	31,2%	1,9%
Créances douteuses nettes	4,224	21,869	20,676	26,762	11,172	12,895	13,408	15,282	15,418	38,0%	0,9%
dont entreprises	2,511	18,913	17,758	24,008	7,537	8,965	8,857	10,092	10,156	34,7%	0,6%
dont ménages	1,683	2,102	2,181	2,663	3,308	3,648	3,821	4,609	4,635	40,1%	0,6%
Provisions	4,613	24,134	22,601	13,498	6,510	6,916	7,299	7,474	7,773	19,4%	4,0%
Total encours brut	328,530	379,691	408,541	438,440	605,133	622,329	685,514	700,496	718,011	18,7%	2,5%
Taux de créances douteuses	2,7%	12,1%	10,6%	9,2%	2,9%	3,2%	3,0%	3,2%	3,2%	0,3	0,0
Taux de provisionnement	52,2%	52,5%	52,2%	33,5%	36,8%	34,9%	35,2%	32,8%	33,5%	-3,3	0,7

Encours de crédit sain total

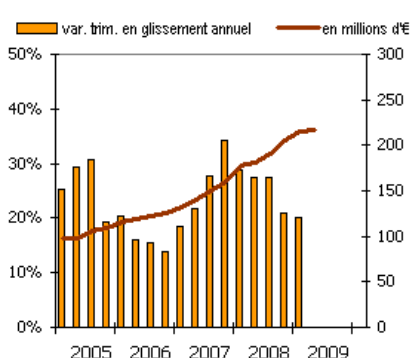


Concours consentis par les EC

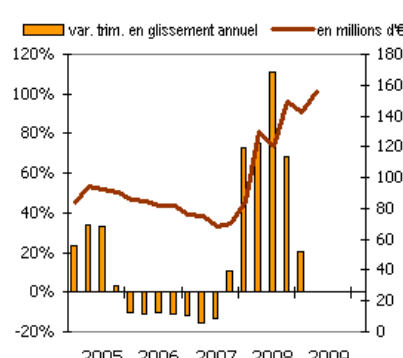
Encours de crédit aux entreprises



Encours de crédit aux ménages

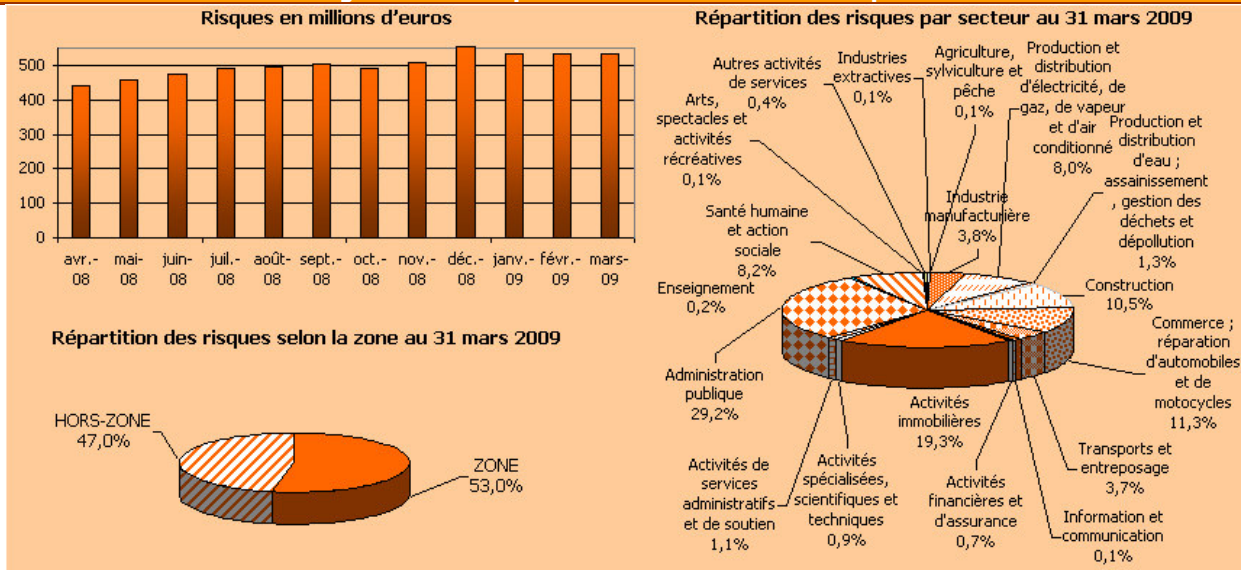


Encours de crédit aux collectivités locales

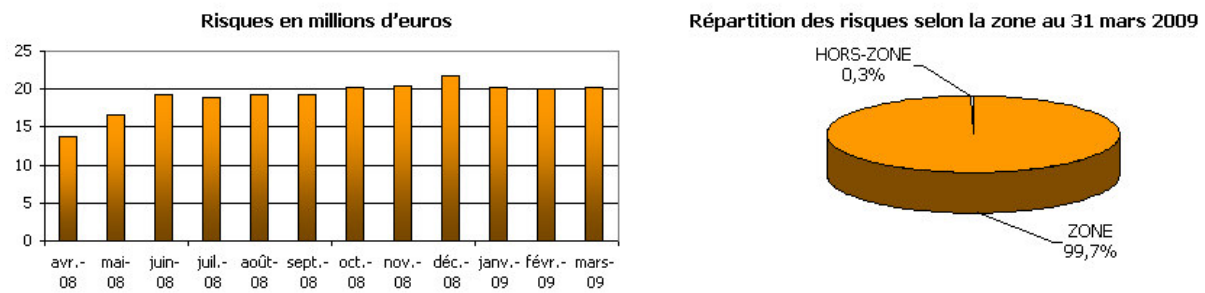


5. RISQUES SECTORIELS

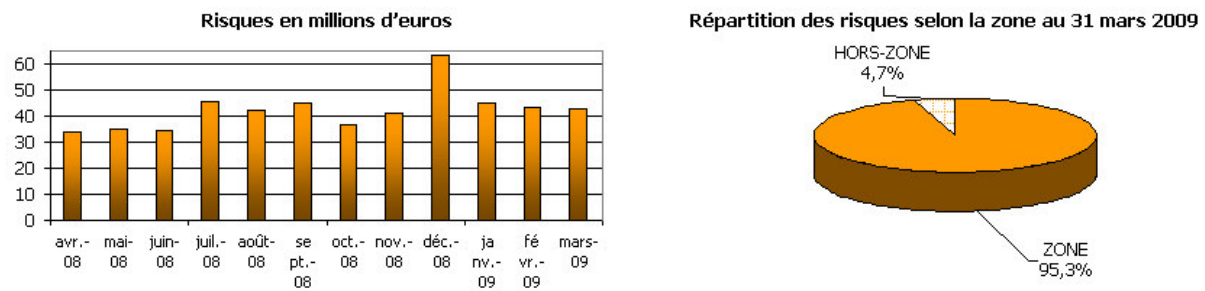
Evolution globale des risques déclarés au SCR de la Banque de France



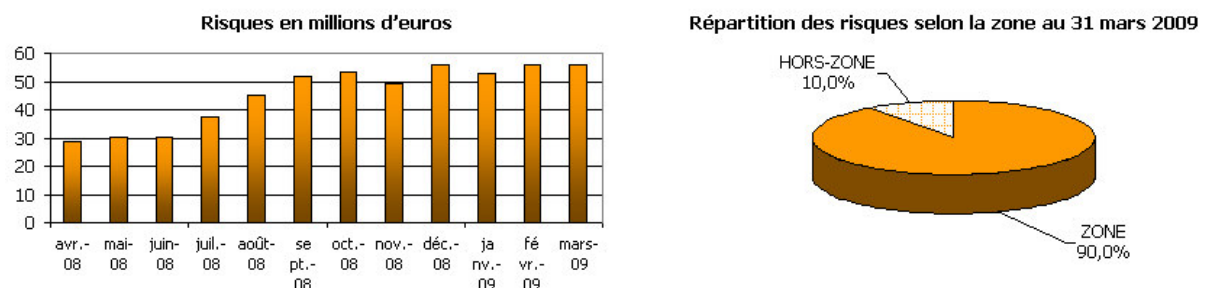
Risques bancaires sur le secteur de l'industrie manufacturière



Risques bancaires sur le secteur de la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné

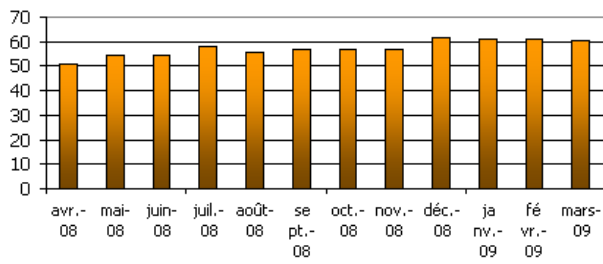


Risques bancaires sur le secteur de la construction

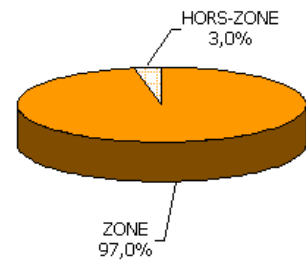


Risques bancaires sur le secteur du commerce; réparation d'automobiles et de motocycles

Risques en millions d'euros

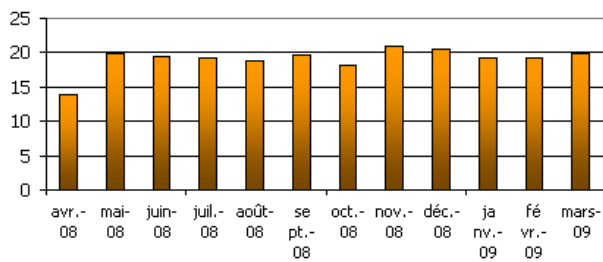


Répartition des risques selon la zone au 31 mars 2009

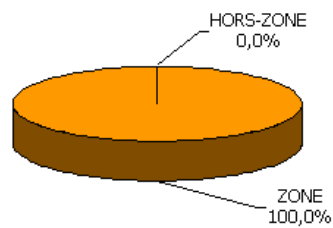


Risques bancaires sur le secteur des transports et entreposage

Risques en millions d'euros

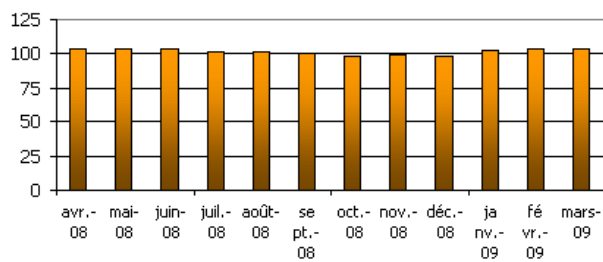


Répartition des risques selon la zone au 31 mars 2009

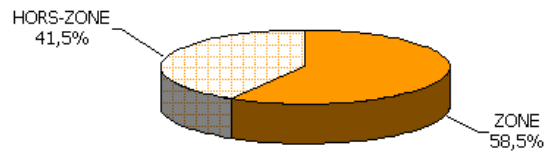


Risques bancaires sur le secteur des activités immobilières

Risques en millions d'euros

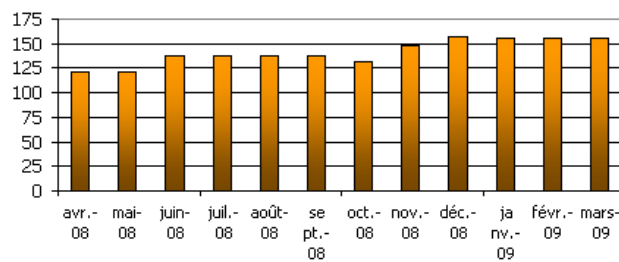


Répartition des risques selon la zone au 31 mars 2009

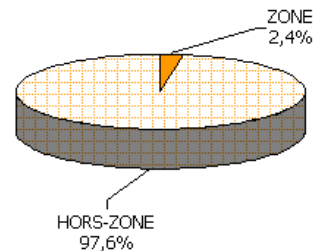


Risques bancaires sur le secteur des administrations publiques

Risques en millions d'euros

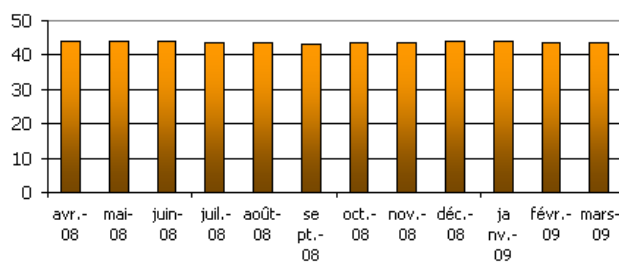


Répartition des risques selon la zone au 31 mars 2009

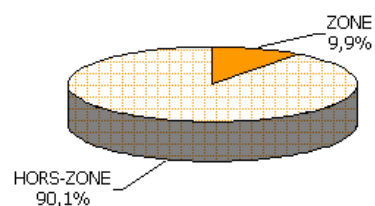


Risques bancaires sur le secteur de la santé humaine et action sociale

Risques en millions d'euros



Répartition des risques selon la zone au 31 mars 2009



6. RAPPEL DES TAUX

6.1 Taux réglementés

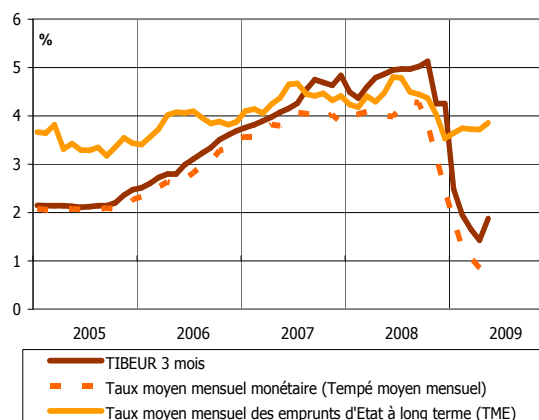
TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE

Taux de soumission minimal des opérations principales de refinancement (13/05/2009)	1,00%
Taux de la facilité de dépôt (08/04/2009)	0,25%
Taux de la facilité de prêt (13/05/2009)	1,75%

TAUX D'INTERET LEGAL

ANNEE 2009 (JO du 11/02/2009)	3,79%
ANNEE 2008 (JO du 23/02/2008)	3,99%

6.2 Principaux taux de marché



6.3 Taux de l'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1^{er} de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1996.

L'article 32 de la loi n°2003-721 du 1^{er} août 2003 pour l'initiative économique sort du champ de la réglementation relative à l'usure les prêts consentis à une personne morale se livrant à une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale, à l'exception des découverts en compte.

Catégorie	Plafond de l'usure application à compter						
	du 1er trimestre 2008	du 2e trimestre 2008	du 3e trimestre 2008	du 4e trimestre 2008	du 1er trimestre 2009	du 2e trimestre 2009	
PARTICULIERS	Prêts immobiliers aux particuliers						
	- Prêts à taux fixe	7,12%	7,25%	7,31%	7,36%	7,80%	7,83%
	- Prêts à taux variable	7,05%	7,16%	7,19%	7,46%	7,80%	7,93%
	- Prêts relais	7,00%	7,25%	7,24%	7,53%	7,72%	8,05%
	Autres prêts						
- Prêts < ou = à 1 524 €* - Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament > à 1 524 € (*) - Prêts personnels et autres prêts > à 1524 €	20,88%	20,60%	20,76%	21,09%	21,32%	21,36%	
ENTREPRISES	Prêts aux entreprises **						
	- Découverts en compte***	14,71%	14,29%	14,25%	14,17%	14,55%	14,13%

(*) Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte ou d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé.

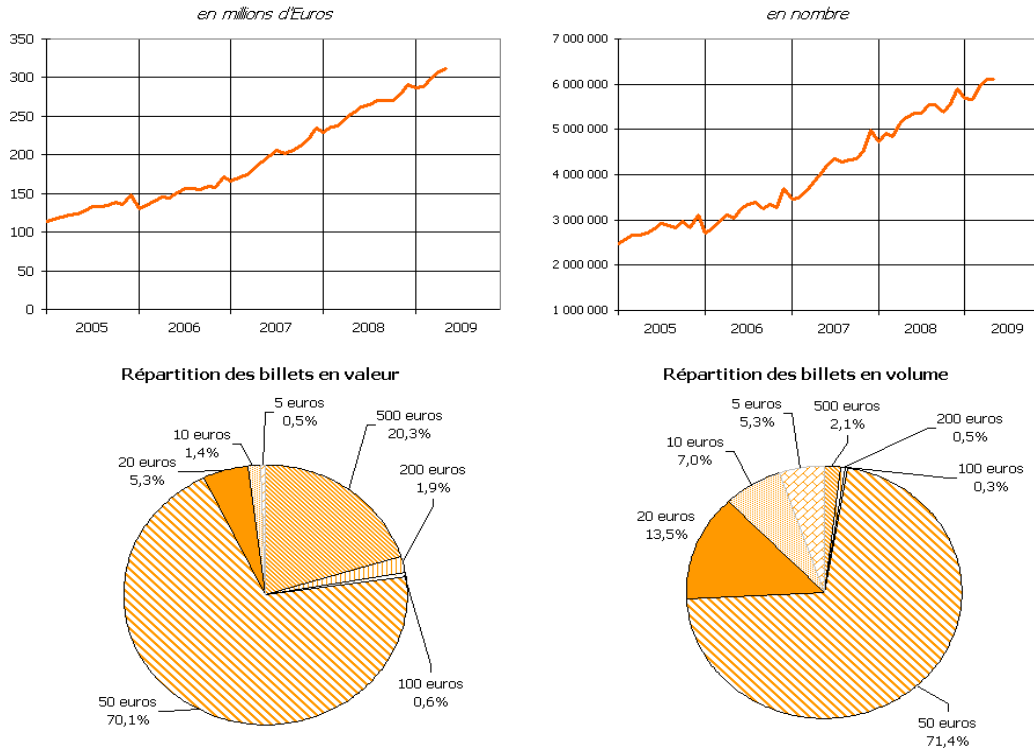
(**) Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale

(***) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

7. MONNAIE FIDUCIAIRE

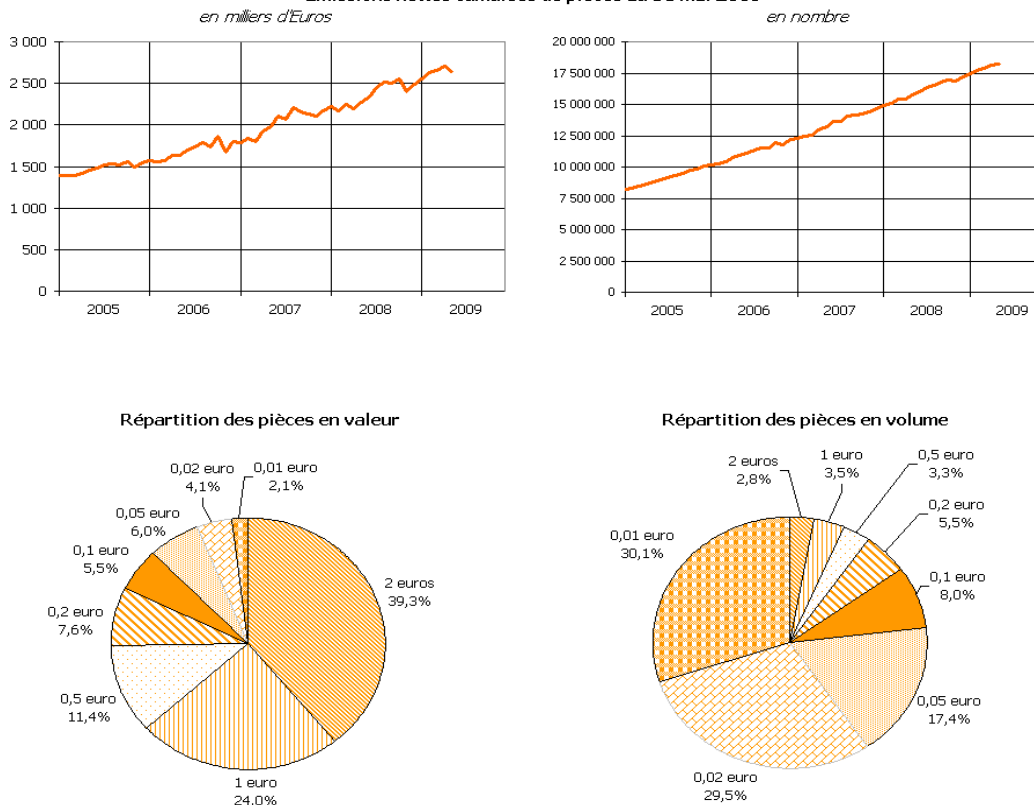
7.1 Emission mensuelle de billets euros

Emissions nettes cumulées de billets au 31 mai 2009



7.2 Emission mensuelle de pièces euros

Emissions nettes cumulées de pièces au 31 mai 2009



INSTITUT D'ÉMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER
Av de la Préfecture – B.P. 500 - 97600 Mamoudzou

Téléphone : 0269.61.05.05 – télécopie : 0269.61.05.02
Site Internet : www.iedom.fr

Directeur de la publication : Y. BARROUX
Responsable de la rédaction : T. BELTRAND
Editeur : IEDOM
Achévé d'imprimer en JUIN 2009
Dépôt légal : JUIN 2009 - n° ISSN : 0296-3116